



# Syndicat **C.G.T.**

## des Employés, Gradés et Cadres

### Crédit Mutuel Nord Europe

4, Place Richebé, 59800 LILLE tel. 03 20 78.36.84 - fax 03.20.78.37.99  
<http://www.premiumwanadoo.com/cgtdcm/> [cgtdcmne@minitel.net](mailto:cgtdcmne@minitel.net)

Lille le 11 septembre 2006

## **SE SYNDIQUER à la CGT**

### **Pourquoi ?**

Un syndicat est essentiellement un instrument que se donnent les salarié(e)s pour améliorer leurs conditions de travail et défendre leurs intérêts.

Contester une décision ou faire des propositions tout seul c'est bien, mais nous savons que cela risque d'être peu entendu.

Seuls des regroupements (comités, syndicats,) permettent d'avoir un poids supplémentaire, une efficacité et une légitimité vis à vis de l'institution.

Dans le monde du travail, ces associations ont pris le nom de syndicat.

### **Quel est le rôle du syndicat ?**

Il a pour but la défense des intérêts individuels et collectifs.

Un des aspects fondamentaux du syndicalisme est de défendre chaque salarié (syndiqué ou non)

Il est l'outil de réflexion et de défense qui permet d'éviter un isolement total quand survient un problème individuel par rapport à son travail ou à la hiérarchie.

Il a pour but la défense des intérêts communs d'une profession.

Le syndicat se bat pour l'équité et la transparence.

Il défend toute la profession contre un éventuel arbitraire administratif, et non les uniques syndiqués.

Le syndicat tente aussi de s'opposer à toutes les décisions qui dégradent nos conditions de travail. Ainsi pour se défendre face à de nombreuses réformes ou pour réclamer de nouveaux droits, il faut se regrouper, être nombreux pour peser le plus possible (mouvement contre la mise en place du CPE, par exemple)

En cela, le syndicat est un véritable outil démocratique, un contre-pouvoir, aujourd'hui affaibli, mais vital et nécessaire.

### **Le syndicat est facteur de progrès social dans l'histoire :**

- arrêt du travail des enfants,

-droit aux congés payés,

-défense de l'emploi, défense du pouvoir d'achat, défense de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

- mise sur la place publique de décisions politiques passées inaperçues, tel que le problème des OGM mettant en jeu notre sécurité alimentaire dénoncé par la confédération paysanne, contrat de travail honorable

N'oublions pas que les régimes fascistes s'attaquent en priorité aux syndicats et aux partis, ce n'est pas un hasard.

# **Le syndicalisme nous paraît être un acte de citoyenneté essentiel.**

## **Le Syndiqué CGT qui est il ?**

Ne tentez pas de dessiner le "portrait robot" du syndiqué de la CGT, ce serait peine perdue !  
Ces quelques milliers de syndiqués CGT ont chacun leur visage propre, bien à eux, et ils y tiennent !  
(850 000 en France)

• Faut-il voir en lui le "fantassin" de la CGT attendant les ordres d'en haut "le petit doigt sur la couture du pantalon" ?

• Faut-il le considérer comme un simple "cotisant", payant sa cotisation syndicale comme il cotise à la Sécurité sociale ou règle ses impôts ?

• Serait-il un banal client, désireux de souscrire une assurance salaire, une assurance emploi, une assurance prime de vacances... ?

NON, la CGT n'est pas un régiment, ni un centre de perception, ni une caisse d'assurances...

Elle est le rassemblement de milliers de salariés qui veulent défendre leurs intérêts et se faire entendre. Ils veulent qu'enfin, leurs attentes et aspirations soient prises en compte, tant au niveau professionnel qu'au niveau des salaires, des qualifications, des conditions de travail, de la formation professionnelle...

Au départ, il y a toujours un choix, une décision ; simplement parce que l'adhésion est un acte volontaire et libre.

## **Que signifie adhérer à la CGT ?**

- Signer un chèque en blanc ?
- Admettre automatiquement l'ensemble du programme de la CGT ?
- Assumer toutes les décisions passées et à venir ?

Rien de tout cela, bien évidemment.

Chaque membre de la CGT, comme chaque organisation, garde ses idées. Il peut les faire valoir à chaque instant de la vie syndicale.

La CGT lui permet justement d'être pleinement citoyen dans et hors de l'entreprise, non seulement en lui donnant la parole, mais en faisant en sorte qu'il soit entendu.

Elle est un espace de liberté où chacun peut débattre librement dans le respect de l'opinion de ses membres, où chacun compte à part entière.

Elle offre à tous ses syndiqués les moyens de compléter leur information et d'enrichir leur formation.

La CGT a pour vocation de défendre les intérêts des salariés jusqu'au bout.

En effet, nos intérêts sont différents de ceux des employeurs. Dans cette perspective, pour être efficaces, nous ne nous interdisons rien : la proposition, la négociation, la lutte, ..

Nous ne subordonnons pas notre action à l'influence de quiconque (partis politiques, associations etc.). Néanmoins, les syndicats représentent les salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social.

## **Adhérer à la CGT c'est défendre nos valeurs :**

La solidarité, l'antiracisme, la fraternité, l'équité...

C'est dans ce contexte que chaque syndiqué doit participer à la vie de son syndicat ou de sa section syndicale en y jouant un rôle actif.

A la CGT, il n'y a pas de parcours imposé.

## **Pourquoi se syndiquer, alors que l'employeur décide de tout dans l'entreprise ?**

Nous pensons que rien n'est inéluctable. Les mouvements sociaux pour le retrait du CPE en sont la preuve vivante. Si nous prenons en mains nos affaires, nous pouvons changer les choses.

Grâce à l'action collective, des avancées ont été obtenues en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité.

Le syndicat est le lieu naturel pour que les salariés débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications.

## **En se syndiquant, à quoi avez vous droit ?**

Se syndiquer, c'est se donner les moyens et la liberté d'agir.

Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (Code du Travail, conventions collectives, etc.), le syndiqué a droit à des informations particulières (presse, infos juridiques, assistance...).

Face aux employeurs, si nous voulons être entendus et négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais que notre seule force c'est le nombre !

Etre syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité, chaque salarié(e) a sa place dans la CGT.

## **Où va l'argent de la cotisation syndicale ?**

Cotiser c'est se donner les moyens de l'action collective.

La cotisation sert à l'expression de l'organisation syndicale (tracts, affiches, réunions, etc.). Elle sert au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations (Confédération, fédérations, Unions départementales, Unions locales, Syndicats).

La cotisation permet au syndiqué d'être toujours maître de ses choix et décisions.

La CGT, consciente du pouvoir d'achat des salariés, tient compte des revenus de chacun afin que la cotisation ne soit pas un frein à l'adhésion. Si vous êtes imposable, la cotisation est partiellement déductible de vos impôts.

Se syndiquer, c'est choisir d'intervenir efficacement pour faire entendre sa voix.

## **La CGT au Crédit Mutuel,**

Ce sont **10 syndicats ou sections syndicales** dans les différentes fédérations (sans compter les filiales directes).

**Plus de 80 élus et mandatés**, dont certains sont conseillers prud'homaux, un militant est désigné au conseil économique et social, un militant désigné à l'Autorité des Marchés Financiers, et d'autres engagés dans des organismes paritaires, de santé, de formation etc.

Là où des candidats sont présentés **la CGT reçoit entre 25% et 30% des suffrages** avec un score supérieur à **50% à Marseille**. Toutefois l'insuffisance de syndiqués et de candidats sur l'ensemble du territoire affaiblit le score de la CGT sur le plan national.

**Les syndicats CGT**, bien que coordonnant leur activité sur le plan national **disposent d'une large autonomie** pour définir les revendications avec les salariés de leur site, pour négocier et signer les accords.

Sous des formes différentes les **élus et mandatés CGT interviennent** tant sur les **cas individuels**, que pour **l'évolution des conditions de travail**.

Parmi les revendications communes la CGT défend partout ;

L'emploi

Le pouvoir d'achat

La réactualisation des grilles de classification,

Les conditions de vie et de santé au travail

La justice sociale

L'égalité professionnelle

La formation et la reconnaissance de celle-ci dans la classification

Se situant à la fois sur le terrain de la négociation et, lorsque cela devient nécessaire, sur celui de l'action des salariés, la CGT s'inscrit dans une démarche démocratique redonnant aux syndiqués le choix des propositions revendicatives et aux salariés la décision finale.

Les syndicats CGT militent pour une véritable unité des syndicats, dans la transparence, sans nier les divergences mais en s'appuyant sur les convergences entre les syndicats, gage de confiance pour les salariés.

**N'avez vous jamais été déçu(e) par les accords signés, par le montant de l'intéressement ou le taux de l'augmentation annuelle de vos salaires ?**

**Alors qu'attendez vous pour vous syndiquer !**

## **SE SYNDIQUER , UN ACTE CITOYEN**

### **BULLETIN D'ADHESION**

Madame, Mademoiselle, Monsieur, \_\_\_\_\_

**Désire adhérer au syndicat CGT du CMNE,**

Adresse : \_\_\_\_\_

Affectation : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Date et signature

à retourner à un délégué :

- **Francis CHAMPEAUX** - CMN Enseignant 08 - Charleville
- **Dominique CHOMBEAU** - CMNA Lille
- **Antonio FERNANDEZ** - CMN Enseignant 51- Reims
- **Michaël LEBLEU** - CMNA Lille
- **Daniel SERRON** - CMNA Lille

Ou au local syndical : **C.G.T. CMNE- 4, place Richebé, 59000 Lille**

Ne pas jeter sur la voie publique, l'pns